



R.: L.: Equilibre et Prospective
à l'Orient du Genevois

La musique dans les rituels

Le chant de l'apprenti

S'inspirant du monde profane, dès le début de son existence, la franc-maçonnerie intègre la musique dans son rituel, même si le concept de colonne d'harmonie n'apparaît qu'au XIXe siècle, précisément en France en 1840.

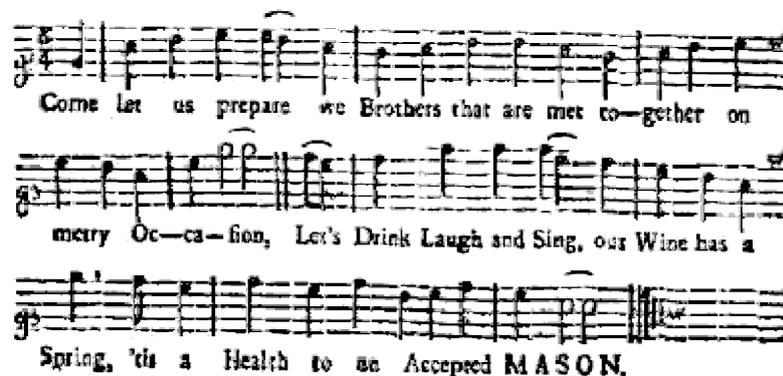
Dès l'origine, le livre des Constitutions d'Anderson (celui de 1723) comprend un «*chansonnier* » où l'on trouve des chants, au nombre de quatre:

- le chant de l'apprenti (*The Enter'd Prentice Song*)
- le chant des compagnon (*The Fellow Craft's Song*)
- le chant des surveillants (*The Wanderer's Song*) ; et
- le chant du vénérable m aître (*The Master's Song*)

Mais ces chants ne sont pas encore en tant que tels intégrés formellement au rituel. Leur composition, aussi bien au niveau de la forme musicale que du texte témoignent du fait que la tenue des premières loges avait lieu dans les tavernes et que, à côté du maillet et des autres insignes des charges, trônaient certainement des gobelets et des pichets.

Nous nous intéresserons à ces chants dans l'ordre, en commençant par le chant de l'apprenti. En commençant par son titre original en anglais « *The Enter'd Prentice Song* », plus littéralement le chant du novice nouvel arrivé .

The Tune of the Enter'd Prentice's Song, Compos'd by his Author,
Mr. Burdett, Deceas'd.



Come let us prepare we Brothers that are met together on
merry Oc-ca-sion, Let's Drink Laugh and Sing, our Wine has a
Spring, 'tis a Health to an Accepted MASON.

Ce chant, dans sa première version, est de toute évidence, à la lecture de son texte mais également à l'écoute de la musique, moins destiné à être utilisé dans le courant de la tenue, mais plutôt lors de tenues de table ou même à l'agape.

Ainsi, à son frontispice est indiqué « *Pour être chanté quand toutes les affaires sérieuses [grave business], celles qui se règlent dans le Temple, sont réglées et avec la permission du MAITRE* ». Ce que ne dit toutefois pas ce frontispice, c'est son interprétation ne doit être exécutée (sans ironie !) que la par les Apprentis, ou si l'ensemble des TTCCFF est invité à les accompagner. Gageons que si l'on se fie à ce que l'ensemble des TTCCFF rodés à la dialectique des « vieux francs-maçons » affirment, qu'à tous les degrés, un TCF reste, jusqu'à l'Orient éternel, un apprenti, alors tous sont invités par le V.M. à donner de la voix.

Le texte complet de ce Chant de l'apprenti est le suivant, dans sa version d'origine, en anglais.

ENTER'D 'PRENTICE'S SONG

By our late BROTHER
MR. MATTHIEU BIRKHEAD deceas'd

To be sung when all *grave Business* is over, and with
the MASTER's Leave.

1. Come let us prepare
We Brothers that are
Assembled on merry Occasion;
Let's drink, laugh, and sing;
Our Wine has a spring :
Here's a Health to an *Accepted* MASON.

2. The *World* is in pain
Our *Secrets* to gain,
And still let them wonder and gaze on;
They ne'er can divine
The *Word* or the *Sign*
Of a *Free* and an *Accepted* MASON.

3. 'Tis *This*, and 'tis *That*,
They cannot tell *What*,
Why so many GREAT MEN of the Nation
Should *Aprons* put on,
To make themselves one
With a *Free* and an *Accepted* MASON.

4. Great *Kings*, *Dukes*, and *Lords*,
Have laid by their *Swords*,
Our *Myst'ry* to put a good *Grace* on,
And ne'er been asham'd .
To hear themselves nam'd
With a *Free* and an *Accepted* MASON.

5. *Antiquity's Pride*
We have on our side;
And it maketh Men just in their *Station* :
There's nought but what's good
To be understood
By a *Free* and an *Accepted* MASON.

6. Then join *Hand* in *Hand*,
T'each other firm stand,

CHANT DES APPRENTIS

Par notre ancien FRERE
M. MATHIEU BIRKHEAD décédé

Pour être chanté quand toutes les *affaires sérieuses* sont
régérées et avec la permission du MAITRE

1. Préparons-nous
Nous *Frères* qui sommes
Assemblés en une joyeuse occasion
Buvons, rions et chantons
Notre vin a un élan
Ici est la santé d'un MAÇON *accepté*.

2. Le *monde* est en peine
De connaître nos *secrets*
Mais laissons-les admirer et contempler
Ils ne pourront jamais deviner
Le *mot* ou le *signe*
D'un MAÇON *libre* et *accepté*.

3. C'est *ceci* et c'est *cela*
Ils ne peuvent dire *quoi*
Pourquoi tant de GRANDS HOMMES de la nation
Peuvent porter des *tabliers*
Pour ne faire d'eux-mêmes qu'un
Avec un MAÇON *libre* et *accepté*.

4. De grands *rois*, des *ducs* et des *lords*
Ont déposé leurs épées
Pour rendre grâce à nos *mystères*
Et ils n'ont jamais eu honte
De s'entendre nommer
Avec un MAÇON *libre* et *accepté*.

5. L'*orgueil* de l'antiquité
Nous l'avons de notre côté
Et cela met les hommes exactement à leur place
Il n'y a rien, sauf ce qui est bon
Pour être compris
Par un MAÇON *libre* et *accepté*.

6. Alors, unissons-nous *main* dans *main*
Tenons-nous ferme les uns les autres

Let's be merry, and put a bright Face on :
What *Mortal* can boast
So NOBLE a TOAST,
As a *Free* and an *Accepted* MASON

Soyons joyeux et montrons un brillant visage
Quel *mortel* peut se vanter
D'un si NOBLE TOAST
Qu'un MAÇON *franc* et *accepté* ?

Les apprentis, invités au silence dans le Temple, sont autorisés, invités même par le Maître à exprimer leur joie d'appartenir à cette communauté.

Mais comme tout ne peut être laissé à la frivolité et aux brumes que la consommation de breuvages de taverne suscitera certainement, les apprentis sont invités par ce texte à une sorte d'instruction, de rappel des principes fondamentaux qui conduiront leur parcours initiatique.

Quelques exemples :

- **le libre arbitre** : chacun des couplets se termine par la référence au maçon libre et accepté (*free* et *accepted*). Le TCF (à cette époque nous ne parlons pas encore de la TCS !) entre en homme libre dans la franc-maçonnerie, où il est accepté pour ce qu'il est.
- **le secret** : illustré dans le deuxième couplet. Le monde, profane évidemment et non éclairé, est en peine de connaître les secrets de la loge et ce secret est protégé par les mots et signes. Comme nous verrons plus tard, le texte original connaîtra quelques variations de langage et d'image ;
- **l'égalité** : de grands hommes acceptent de porter le tablier pour être reconnus, aux même titre que tous les autres, en tant que francs-maçons ;
- **l'humilité** : rois, ducs et lords déposent leur métaux, leurs épées, à l'entrée du Temple, attributs de leur statut social, de leur pouvoir temporel, dans le monde profane, pour n'être plus reconnu que comme francs-maçons. On notera tout de même au passage que les exemples cités dans le texte restent choisis dans une certaine classe de la société de l'époque. La bourgeoisie, ni même les classes inférieures ne sont mentionnés, laissant entendre que les princes ont plus à offrir et à abandonner que des classes « inférieurs » n'ont à recevoir et à gagner ;
- **la chaîne union** : illustrée par le dernier couplet, par l'union la main dans la main, au-delà de ce qu'une lecture au premier degré pourrait sembler vouloir montrer, les buveurs autour de la table du banquet manifestant une joie entretenue par la boisson.

Cette première version de la chanson de l'apprenti est celle qui a perduré dans les loges anglaises, avec quelques variations, dont, dans une édition ultérieure des Constitutions d'Anderson, daté de 1738, un couplets supplémentaires, dont le texte laissera entrevoir que la mixité est encore loin d'être acquise.

No mortal can more
The Ladies adore
Than a *Free* and an *Accepted* Mason

Aucun mortel n'est plus
L'adorateur des Dames
Qu'un Maçon libre et accepté

Des textes plus ou moins voisins ont été retenus dans les loges francophones de France et de Belgique, généralement accompagnées de musiques différentes. La nature de la chanson, sa destination et ses messages restent néanmoins très similaires, voire même plus explicites dans leur langage, dans les références au banquet ou sur d'autres principes de base.

CHANSON DES APPRENTIS.

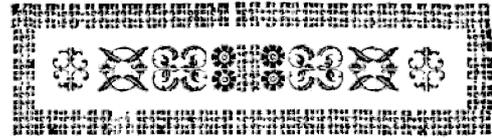
Fierement seul

Freres et Compagnons de la Maçonnerie,
 rie, sans chagrin jouissons des plaisirs de la
 Vie -- e Munis d'un rouge bord, Que par trois
 fois un signal de nos Verres, soit
 une preuve que d'accord Nous bu-
 vons à nos Freres.

I.
 Frères et Compagnons
 De la Maçonnerie,
 Sans chagrin jouissons
 Des plaisirs de la vie ;
 Munis d'un rouge bord,
 Que par trois fois un signal de nos verres
 Soit une preuve que d'accord
 Nous buvons à nos Frères. (bis)

II.
 Le monde est curieux
 De savoir nos ouvrages ;
 Mais tous nos envieux
 N'en seront pas plus sages.
 Ils tâchent vainement
 De pénétrer nos Secrets, nos Misteres ;
 Ils ne sauront pas seulement
 Comment boivent les Frères. (bis)

III.
 Ceux qui cherchent nos Mots ,
 Se vantant de nos Signes,
 Sont du nombre des sots,
 De nos soucis indignes.
 C'est vouloir de leurs dents
 Prendre la Lune dans sa course altièrre.
 Nous-mêmes serions ignorans,
 Sans le titre de Frère. (bis)



CHANSON D'UNION.

Traduite de l'Anglois par le Frere LANS A.

Fierement seul.

Fre-res & Compagnons De la Maçonnerie-
 Sans chagrin jouif-fons Des plaisirs de la
 vi - e: Mu-nis d'un rouge bord, Que par
 trois fois un signal de nos ver-res Soit une
 preuve que d'ac-cord Nous buvons à nos
 Fre - res. res.

IV.
 On a vû, de tout tems,
 Des Monarques, des Princes,
 Et quantité de Grands,
 Dans toutes les Provinces,
 Pour prendre un Tablier,
 Quitter sans peine leurs armes guerrières,
 Et toujours se glorifier
 D'être connus pour Frères. (bis)

V.
 L'Antiquité répond
 Que tout est raisonnable,
 Qu'il n'est rien que de bon,
 De juste & d'agréable
 Dans les Sociétés
 Des vrais Maçons & légitimes Frères :
 Ainsi buvons à leurs santés,
 Et vidons tous nos verres. (bis)

VI.
 Joignons-nous main en main,
 Tenons-nous ferme ensemble,
 Rendons grâce au Destin
 Du nœud qui nous assemble :
 Et soins assurés
 Qu'il ne se boit, sur les deux Hémisphères,
 POINT DE PLUS ILLUSTRÉS SANTÉS,
 QUE CELLES DE NOS FRERES. (3 fois)

Dans cette version, la référence au secret se trouve accompagnée de référence, qu'à mon humble avis, nous pourrions trouver entrer quelque peu en contradiction avec celui de l'humilité. Les non

initiés sont envieux de l'état de franc-maçon éclairé, voire, comme développé dans un troisième couplet composé d'un nouveau texte remplaçant le précédent, être qualifiés de sots, indignes et ignorants. Et sans pas uniquement parce qu'ils ne savent pas « comment boivent les frères ».

Ces versions successives ont rapidement été compilées dans des recueils, dont l'un des premiers, en 1737 par Jacques Christophe Naudot, puis en 1766 sous l'appellation de « *La lire maçonne, ou Recueil de chansons des francs-maçons, revu, corrigé, mis dans un nouvel ordre et augmenté de quantité de chansons qui n'avoient point encore paru, par les frères de Vignoles et Du Bois, avec les airs notés, mis sur la bonne clef, tant pour le chant que pour le violon et la flute* » (pourquoi faire simple ?!) par Charles-Emmanuel de Vignoles.

Pourquoi alors, et la réflexion n'est pas valable uniquement que pour ce Chant de l'apprenti mais pour tous les autres, ont-ils progressivement disparu des usages des loges, en tout cas modernes.

Est-ce par défaut de talents pour les exécuter - je vous rappelle que les musiciens dans les loges des 18^{ème} et 19^{ème} siècles étaient appelés familièrement les « Frères à talents », le mot talent pouvant aussi faire référence au don que, avec une certaine ironie à l'égard de ceux auxquels, pas uniquement l'église mais également la société peinerait à reconnaître un véritable statut social, à la monnaie, le talents. Ces TTCCFF étaient d'ailleurs exonérés du paiement de cotisation à leur. N'y voyez pas un appel de l'auteur de ces lignes à l'exonération de ce paiement au profit du MdC.H. !

Est-ce, comme pourrait le laisser accroire Julie Hyvert dans un ouvrage plus large « LE CHANT À L'ŒUVRE », consacré à la pratique chansonnière des compagnons du Trou de France (publié aux éditions universitaires de Rennes), parce que cette pratique chansonnière de ce qu'elle appelle les « lieux de civilités privilégiés » des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, les salons ou sociétés, acquiert au 19^{ème} siècle, se transfère vers les « lieux de l'entre soi », réservés aux hommes, ou se construit la masculinité, soit les pensionnats, casernes, estaminets ou bordels et devient donc indignes du temple et de ses environs.

Ou peut-être par ce que ce répertoire, inscrit dans son époque et dans sa dimension hors du rituel, outre le fait que, comme je l'ai laissé entendre plus, il est peu marqué par une qualité de composition musicale exceptionnelle, est un peu tombé dans les oubliettes.

Et sans doute aussi parce que les compositeurs ayant été eux-mêmes francs-maçons ont en réalité peu composé de musique destinées à la Tenue ou rituel, hors quelques œuvres qui, sans pouvoir être qualifiées de composition de génie, ont été produites non par la tenue régulière mais pour des circonstances particulières de la vie d'un atelier, tels qu'un allumage de feux, un solstice, une tenue funèbre ...

... et, plus récemment, au 20^{ème} et au 21^{ème} siècle, l'incursion des moyens électroniques modernes, donnant accès à tous le répertoire, maçonnique et non maçonnique dont peut rêver un MdC.H. inventif.

Alors, réfléchissons, mes TTCCSS et TTCCFF, s'il n'y a pas là quelques voies (voix !) à explorer ...

Mai 2020, en confinement ... mais pas sans musique.

Eric. Da.